



ormations FSCF,
une offre pour tous !



Fédération
**Sportive
et Culturelle**
de France

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

CATALOGUE DE FORMATIONS

UNE OFFRE DE FORMATION DESTINÉE AUX :

- ✓ Animateurs
- ✓ Formateurs
- ✓ Dirigeants
- ✓ Licenciés
- ✓ Grand public

La Fédération
sport et culture

CATALOGUE DE FORMATIONS



SOMMAIRE

Partie 1

ANIMER 6

- 8 | BREVET D'ANIMATEUR FÉDÉRAL
- 9 | LES 5 ÉTAPES DU BREVET D'ANIMATEUR FÉDÉRAL
- 11 | CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
- 12 | BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
- 13 | BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

RENFORCER SES COMPÉTENCES 15

- 17 | ANIMATEUR EXPERT
- 17 | ANIMATEUR SPÉCIALISÉ

Partie 2

FORMER 20

- 21 | FORMATIONS DE FORMATEUR
- 22 | RENCONTRES DE FORMATEUR

Partie 3

MANAGER PILOTER 23

- 24 | BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR
- 25 | FORMATIONS DE DIRIGEANT
- 26 | SOLEADER

 FORMATIONS ORGANISÉES PAR LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE



 FORMATIONS ORGANISÉES PAR L'INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA FSCF : FORMA'



 FORMATIONS BAFD/BAFD ORGANISÉES PAR LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE



LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Créée en 1898, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) est ouverte à tous sans distinction, dans le respect des idées, des possibilités et des particularités de chacun.

Reconnue d'utilité publique, elle défend un projet éducatif basé sur des valeurs universelles et humanistes telles que : l'ouverture, le respect, l'autonomie, la solidarité et la responsabilité.



Forte de ses 202 000 adhérents et 1 315 associations affiliées*, la FSCF propose des activités sportives, artistiques et culturelles, éducatives et d'animation ouvertes à tous quels que soient le niveau et la forme de pratique souhaités : initiation, découverte, loisir et/ou compétition.

Ces activités donnent lieu chaque année à de nombreuses manifestations et rencontres nationales, toutes placées sous le signe de la convivialité, du partage et de l'épanouissement de l'individu.

LA FORMATION À LA FSCF, UNE OFFRE POUR TOUS

La Fédération Sportive et Culturelle de France s'attache à former des bénévoles et des salariés à la fois éducateurs et pédagogues, désireux d'agir en faveur de l'épanouissement de chacun, de l'accueil de tous et du développement de la vie associative.

La FSCF propose des formations fédérales

destinées aux animateurs, aux formateurs d'activités sportives et socio culturelles, et aux dirigeants. Elles permettent ainsi aux stagiaires d'acquérir de solides compétences techniques en matière d'éducation et d'animation de différents publics en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée.

Les formations fédérales permettent notamment :

- d'acquérir les principes essentiels de l'animation auprès de différents publics, en tenant compte des spécificités de l'activité encadrée,
- de développer des aptitudes pour mobiliser des connaissances, utiliser les outils et les techniques nécessaires à l'animation de séances en toute sécurité,
- de faire appel à des connaissances pour permettre la découverte et l'initiation, voire le perfectionnement de l'activité au sein de son association,
- de conduire et de développer son activité conformément au projet éducatif de la FSCF.

La FSCF propose aussi des formations professionnelles

dans le domaine du sport, de la culture, de l'éducation et de l'animation, permettant l'insertion et l'évolution professionnelle au titre d'une activité principale ou complémentaire. Les publics ciblés sont les adhérents FSCF, comme les non-adhérents FSCF. Il s'agit de formations proposées en alternance, qualifiant des éducateurs sportifs et des animateurs socio-culturels.

Ces actions de formation sont organisées par FORMA', l'institut de formation de la Fédération Sportive et Culturelle de France.

*Chiffres 2021

Partie 1

A nimer

- 1 |** BREVET D'ANIMATEUR
FÉDÉRAL
- 2 |** CERTIFICAT
DE QUALIFICATION
PROFESSIONNELLE
- 3 |** BREVET PROFESSIONNEL
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
- 4 |** BREVET D'APTITUDE
AUX FONCTIONS
D'ANIMATEUR

La FSCF et son institut de formation professionnelle Forma' proposent des formations d'animateurs destinées à tous les publics désirant encadrer, à titre bénévole ou contre rémunération, une activité.

Les formations d'animateurs - bénévoles ou salariés/rétribués - ont pour objectif de donner aux stagiaires les compétences nécessaires à l'encadrement et à l'animation d'une activité au sein d'une association affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France ou d'une autre structure (secteur associatif ou marchand).

Selon le cursus de formation choisi, le stagiaire a la possibilité d'obtenir le ou les diplôme(s) suivants :

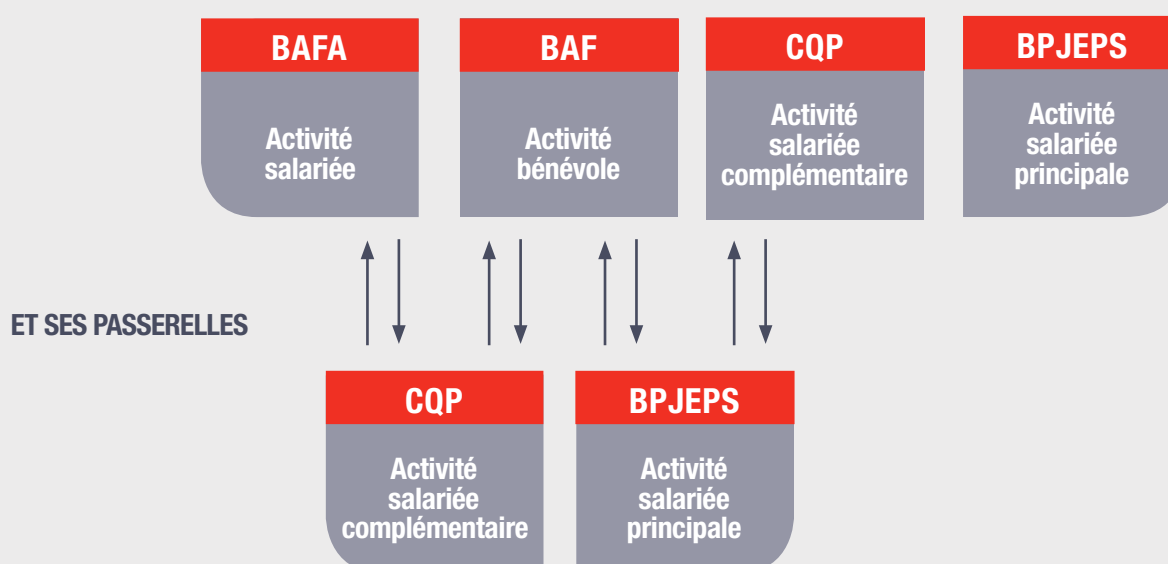
- ✓ Brevet d'Animateur Fédéral (BAF)
- ✓ Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
- ✓ Certification de Qualification Professionnelle Animateur Loisir Sportif (CQP ALS)
- ✓ Certification de Qualification Professionnelle Animateur Périscolaire (CQP AP)
- ✓ Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS)

Des formations complémentaires sont également proposées pour renforcer les compétences des animateurs à la suite d'une formation diplômante.

OOM SUR LES PASSERELLES

Il existe différentes passerelles qui permettent aux stagiaires de bénéficier d'un allègement ou d'équivalences :

L'OFFRE DE FORMATION



1 BREVET D'ANIMATEUR FÉDÉRAL (BAF)

Le Brevet d'Animateur Fédéral est un diplôme non professionnel reconnu par la FSCF. Ce premier diplôme confère à son titulaire les compétences nécessaires à l'encadrement en autonomie d'une activité sportive, culturelle de loisir et garantissant la sécurité des publics.

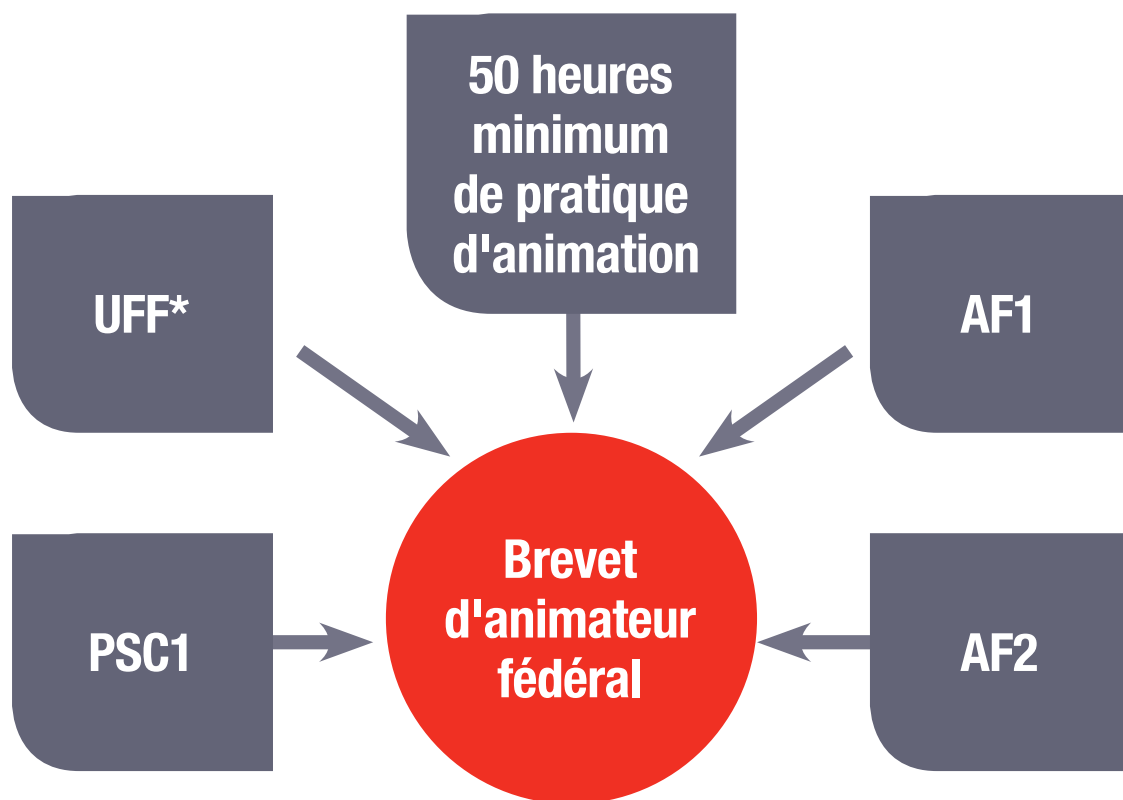
Public concerné

La formation fédérale s'adresse en priorité aux animateurs bénévoles, licenciés FSCF, intervenants dans une association affiliée ou aux salariés souhaitant perfectionner leurs acquis, dans le cadre de la formation continue.

Cursus de formation

Obtenir le Brevet d'Animateur Fédéral, un cursus en 5 étapes :

LE CURSUS DE FORMATION D'ANIMATEUR FÉDÉRAL



**En fonction des circonstances, l'UFF peut être suivie avant l'AF1 ou après l'AF2. Délivrance du Brevet d'Animateur Fédéral uniquement sur présentation des attestations de participation à toutes les étapes.*

LES 5 ÉTAPES DU BREVET D'ANIMATEUR FÉDÉRAL

1 ANIMATEUR FÉDÉRAL NIVEAU 1 (AF1)

L'AF1 est destiné aux licenciés FSCF, peu ou pas expérimentés dans l'animation d'une activité.

Cette étape permet d'acquérir les compétences pour assister, participer à l'encadrement d'un groupe, et conduire une partie de séance d'une activité donnée. Elle dure de 30 à 45 heures en fonction de l'activité choisie et est accessible aux licenciés FSCF. L'âge d'entrée diffère selon l'activité, mais ne peut être inférieur à 14 ans révolus, au 1^{er} jour de la formation AF1.

OBJECTIFS

- Concevoir une séquence,
- Assister l'animateur principal dans l'animation d'une séance,
- Assurer la sécurité d'un groupe restreint,
- Connaître les termes de base de la discipline.

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'aider un animateur titulaire dans ses fonctions, sauf dérogation exceptionnelle.

2 L'UNITÉ DE FORMATION FÉDÉRALE (UFF)

Au cours de l'UFF, les stagiaires pourront acquérir des compétences liées au fonctionnement associatif et la concrétisation du projet éducatif au travers de ses valeurs spécifiques d'une part et des compétences pour différencier les publics, ainsi que des modalités pour la conduite d'un projet d'autre part.

Une expérience pratique de 20 heures minimum doit être effectuée à l'issue de la formation au sein d'une association affiliée à la FSCF.

OBJECTIFS

- Mobiliser des connaissances liées à la conduite de projet,
- Appréhender les différents publics accueillis,
- Connaître les valeurs et le projet éducatif de la fédération,
- Mieux identifier son environnement associatif.



À noter

L'inscription à l'UFF peut intervenir à n'importe quel moment du cursus du BAF. Il est toutefois conseillé de passer cette étape avant l'AF2.

3 ANIMATEUR FÉDÉRAL NIVEAU 2 (AF2)

Cette étape permet de prendre en main et d'animer un groupe, de conduire des séances pédagogiques et éducatives dans une activité donnée. Elle permet également d'animer en autonomie des séances à partir d'une programmation conçue par le responsable de l'activité. L'AF2 est destiné aux personnes ayant participé à la formation AF1 dans son entier ou obtenu une équivalence. La formation dure de 50 à 70 heures.

OBJECTIFS

- Maîtriser les connaissances générales de sa discipline,
- Concevoir et mener une séance dans sa globalité,
- Assurer et organiser la sécurité des participants de la séance.

À l'issue de cette étape, le stagiaire est capable d'encadrer une séance en autonomie, quelle que soit la catégorie d'âge du public.

PASSERELLES

Des passerelles (allègements ou équivalences) sont prévues avec des diplômes professionnels de type CQP ALS (Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif) et BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport).

4 LE PSC1

voir page 10.

5 L'EXPÉRIENCE PRATIQUE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION

voir page 10.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/brevet-animateur-federal

LE PSC1* (PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1)

L'obtention du PSC1 est obligatoire pour obtenir le Brevet d'Animateur Fédéral.

Le stagiaire peut s'inscrire à une formation à tout moment de son cursus auprès d'un prestataire de son choix.

Les étapes de l'UFF et/ou du PSC1 peuvent être effectuées avant ou après l'AF2 en fonction des contraintes de calendrier ou d'organisation personnelle. Le Brevet d'Animateur Fédéral sera délivré uniquement lorsque toutes les étapes du cursus auront été validées et à 16 ans révolus.

L'EXPÉRIENCE PRATIQUE AU SEIN D'UNE ASSOCIATION

Le stagiaire devra effectuer un stage pratique de 50 heures minimum durant son parcours de formation. Il devra le réaliser impérativement dans une association affiliée à la FSCF.

Cette pratique devra allier à la fois l'aspect de mise en place du projet de l'association et la pratique d'animation de l'activité.



Idéalement, cette expérience pratique pourra être effectuée au sein d'une même association.

**PSC1 ou AFPS ou SST /PSCE1 (pour ces deux derniers, en cours de validité avec recyclage effectué). Tout autre document sera rejeté (ex : attestation de présence à la formation, initiation aux gestes de premiers secours, etc.).*



2 CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) sont des diplômes des branches professionnelles du sport et de l'animation. Ce dispositif de formation, mis en place par l'institut de formation Forma', permet l'entrée dans la filière de formation des métiers du sport ou de l'animation par le biais d'une formation courte et qualifiante. Ce diplôme multiactivité permet d'encadrer contre rémunération.

Public concerné

Les CQP s'adressent aux animateurs bénévoles ou salariés souhaitant :

- obtenir une première qualification,
- se professionnaliser dans le secteur du sport ou de l'animation,
- exercer à temps partiel, ou à temps plein,
- se spécialiser dans l'encadrement des activités de loisirs sportifs ou socio-éducatives.

CQP proposés

L'institut de formation Forma' propose :

- CQP « Animateur de Loisirs Sportifs »

D'autres CQP existent dans d'autres activités (activités gymniques, activités de remise en forme, etc.).

1 LE CQP « ANIMATEUR DE LOISIRS SPORTIFS » (CQP ALS)

L'institut de formation FORMA' propose les trois options de ce CQP ALS :

1. Option – Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression (AGEE)

Ce diplôme permet l'encadrement de groupes et la conduite de séances dans le cadre des activités gymniques d'entretien : renforcement musculaire, techniques cardio, gym douce, expression corporelle.

2. Option – Jeux Sportifs, Jeux d'Opposition (JSJO)

Ce diplôme permet l'encadrement de groupes et la conduite de séances dans le cadre des sports de raquette, sport d'opposition, sports collectifs et jeux de ballons : speedminton, badminton, tennis de table, judo, boxe, française, lutte, flag rugby, ultimate, football, basket ball, etc.

3. Option – Activité de Randonnée de Proximité et d'Orientation (ARPO)

Ce diplôme permet l'encadrement de groupes et la conduite de séances dans le cadre des activités de pleine nature : randonnée pédestre, vélo tout chemin, marche nordique, course d'orientation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Organiser et animer des séances de découverte d'activités de loisirs sportifs,
- S'approprier et maîtriser les techniques et outils nécessaires à la conduite de différentes activités,
- Initier tous les publics.

CURSUS DE FORMATION

- Formation en alternance : 113 heures en centre de formation et 50 heures de stage,
- Durée de la formation : 6 mois.

PASSERELLES

Le CQP « Animateur de Loisirs Sportifs » permet des équivalences ou allègements avec :

- le BPJEPS,
- les différentes options du CQP « Animateur de Loisirs Sportifs » (équivalence avec une unité de compétence/3 unités).



 **Renseignements et inscriptions**
www.fscf.asso.fr/cqp

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, **3** DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (BPJEPS)

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) est un titre de niveau IV, délivré par le Ministère des Sports. Ce diplôme multiactivité permet d'encadrer contre rémunération.

Public concerné

Le BPJEPS s'adresse aux animateurs bénévoles ou salariés souhaitant :

- obtenir une qualification,
- se professionnaliser dans le secteur du sport,
- exercer à temps plein.

L'institut de formation FORMA' propose trois mentions dans la spécialité « éducateur sportif » :

- mention – Activités Physiques pour tous (APT),
- mention – Activités de la Forme (AF).



1 LE BPJEPS MENTION ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS

Ce diplôme permet l'encadrement de groupes et la conduite de séances dans le cadre d'activités physiques et sportives diversifiées : activités physiques d'entretien corporel, activités physiques de pleine nature, activités physiques à caractère ludique.

L'Institut de formation de la FSCF Forma' intègre dans ses formations professionnelles la formation « Éveil de l'enfant ». Ce concept, créé par la FSCF, permet aux stagiaires d'avoir les compétences nécessaires à l'encadrement du public 2-6 ans en leur proposant des activités adaptées. Cette démarche pédagogique FSCF très spécifique amène l'animateur à se préoccuper d'abord de l'enfant, afin de l'amener à « faire seul ».

Il aborde les thèmes suivants :

- le concept « Éveil de l'enfant »,
- la démarche pédagogique adaptée au jeune enfant,
- le développement de l'enfant de 2 à 6 ans,
- le jeu comme outil d'animation,
- les aménagements et programmes d'activités adaptées,
- l'évaluation de son action d'animation.

Cette formation est aussi ouverte à toute personne désirant se former uniquement au concept « Éveil de l'enfant » de la FSCF.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/bpjeeps

2 LE BPJEPS MENTION ACTIVITÉS DE LA FORME

Ce diplôme permet l'encadrement de groupes et la conduite de séances dans le cadre des activités de cours collectifs, avec ou sans musique de type : activités cardio, renforcement musculaire, gym douce.

ALLÈGEMENTS

Les titulaires du Brevet d'Animateur Fédéral dans l'activité « Éveil de l'enfant », bénéficient d'un allègement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Organiser et animer des séances d'activités sportives,
- S'approprier et maîtriser les techniques et outils nécessaires à la conduite de différentes activités sportives (en fonction de la mention),
- Initier tous les publics,
- Concevoir et mettre en place un projet de développement.

CURSUS DE FORMATION

- Formation en alternance : 600 heures en centre de formation et 500 heures de stage,
- Durée de la formation : 1 an.

PASSERELLES

Le BPJEPS – spécialité éducateur sportif – permet des équivalences ou allègements avec :

- le CQP « Animateur de loisirs sportifs »,
- le CQP « Animateur des Activités Gymniques »,
- les autres mentions du BPJEPS.

4 BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (BAFA)

Le BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel et de façon occasionnelle des enfants et adolescents en Accueils Collectifs de Mineurs dans le cadre d'un engagement social et citoyen et d'une mission éducative. Le BAFA est accessible à toute personne ayant 17 ans révolus au premier jour de la session de formation. Il représente un premier pas vers la responsabilité et l'autonomie à travers l'apprentissage de l'animation, de la gestion d'un groupe de mineurs.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

PRÉPARER L'ANIMATEUR À EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité,
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs,
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

ACCOMPAGNER L'ANIMATEUR VERS LE DÉVELOPPEMENT D'APTITUDES LUI PERMETTANT :

- De transmettre et de faire partager les valeurs de la République notamment la laïcité,
- De situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
- De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination,
- D'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/bafa



FORMA'
Institut de formation



Fédération
Sportive
et Culturelle
de France

FORMA'

INSTITUT DE FORMATION

L'institut de formation **FORMA'** se positionne sur le marché de la formation professionnelle et met en œuvre des formations diplômantes dans les secteurs sportif, culturel et socio-éducatif. Il s'agit de formations professionnelles proposées en alternance, qualifiant des animateurs socioculturels et des éducateurs sportifs.

BP JEPS

CQP

**FORMATIONS
CONTINUES**

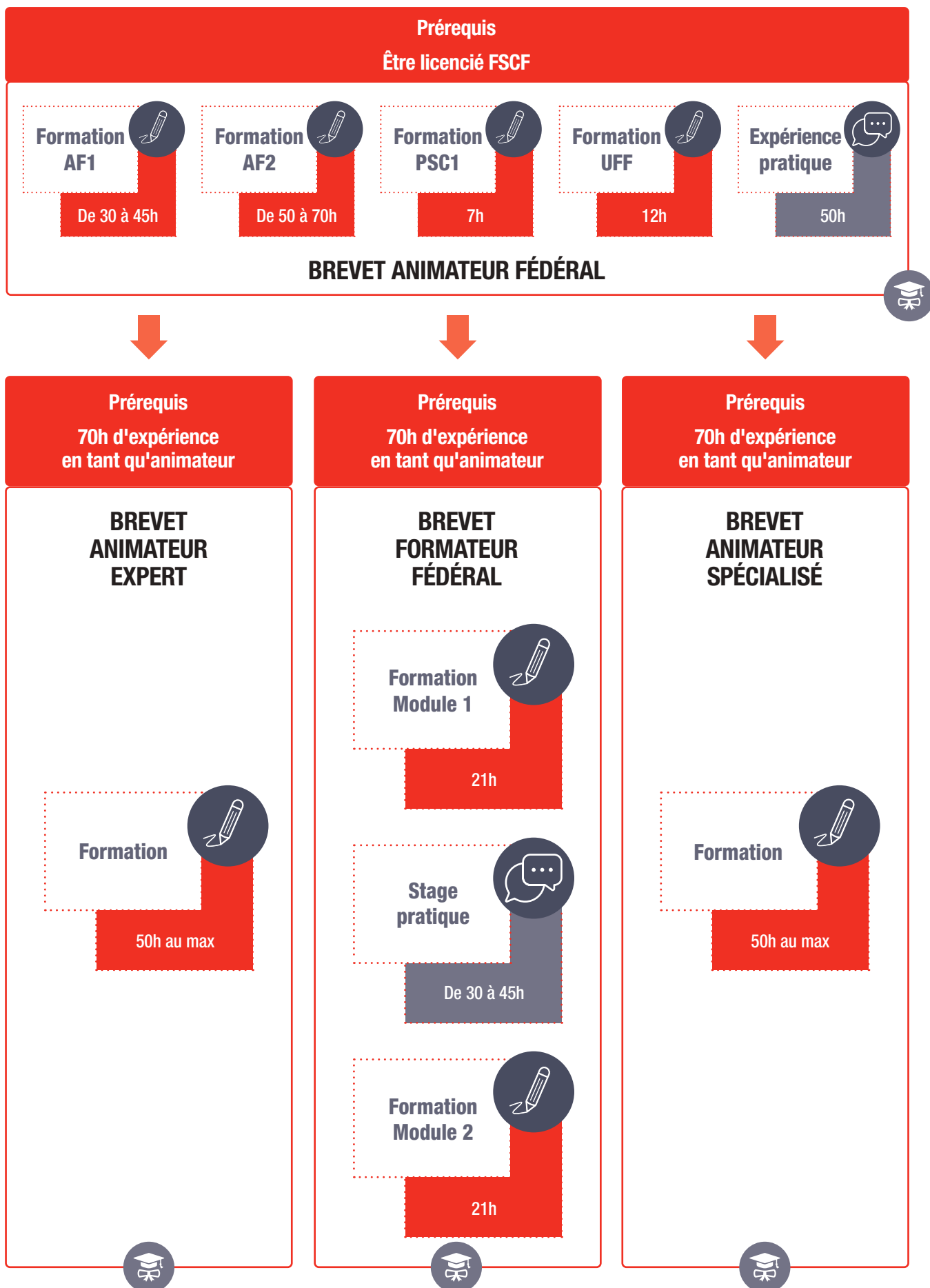
www.institut-forma.fr

Partie 1

F ENFORCER SES COMPÉTENCES

- 1 | ANIMATEUR EXPERT
- 2 | ANIMATEUR SPÉCIALISÉ

LES CURSUS APRÈS BREVET D'ANIMATEUR FÉDÉRAL



1 ANIMATEUR EXPERT (TECHNICIEN)

Pour poursuivre sa formation, après l'obtention du Brevet d'Animateur Fédéral, une des propositions de la FSCF est la formation « d'Animateur Expert ».

Cette formation est destinée aux personnes qui souhaitent devenir des techniciens dotés d'une très bonne expertise dans leur activité.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être en capacité d'animer, d'encadrer des pratiquants de niveau technique élevé,
- Pouvoir assumer la responsabilité technique de la section,
- Animer un réseau territorial pour faire vivre et développer l'activité,
- Encadrer des stages de pratiquants.

CONTENU DE LA FORMATION

- Approfondissement des compétences communes à l'animation : management d'une équipe, gestion humaine, communication, etc.,
- Étude des principes qui régissent la planification des éléments techniques propres à l'activité.

Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formations-complementaires



2 ANIMATEUR SPÉCIALISÉ

Autre option pour poursuivre sa formation, après l'obtention du Brevet d'Animateur Fédéral, une des propositions de la FSCF est la formation « d'Animateur Spécialisé ».

Cette formation s'adresse aux personnes souhaitant obtenir une spécialisation par rapport à une thématique particulière, quelle que soit leur activité d'origine.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être à l'initiative de projets dans un axe de développement d'une activité, dans une association, sur un territoire,
- Être en capacité d'animer, d'encadrer des publics spécifiques,
- Développer et animer un réseau territorial visant l'accueil d'un public spécifique.

CONTENU DE LA FORMATION

- Approfondissement des compétences communes à l'animation : analyse, adaptation, communication, etc.,
- Connaissance des spécificités du public.

Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formations-continues



1 HANDICAP

La mise en place d'une formation « handicap » a pour ambition de permettre aux animateurs/éducateurs de comprendre qui sont ces personnes en situation de handicap, et de pouvoir les accueillir, les intégrer au sein des structures sportives et culturelles.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Proposer une activité favorisant l'insertion de personnes en situation de handicap et/ou la mixité des publics,
- Être en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap parmi un public dit « valide », en fonction de la pratique.

CONTENU DE LA FORMATION

- La déficience et son environnement,
- Les types de déficiences,
- Les capacités du pratiquant,
- L'adaptation du mode relationnel au pratiquant,
- Les programmes d'activités adaptées,
- L'évaluation de son action d'animation.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formations-continues

2 ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SENIORS

La mise en place d'une formation « activité physique et sénior » se veut être une réponse concrète aux difficultés que peuvent rencontrer les animateurs face à ce public. Il s'agit de leur fournir des outils concrets leur permettant de se lancer dans l'encadrement d'activités physiques pour le public sénior.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Proposer des activités physiques mobilisant les capacités fonctionnelles des personnes séniors, pour améliorer et/ou maintenir leur autonomie, favoriser le lien social et le bien vieillir,
- Garantir aux pratiquants et aux tiers des conditions de pratique sécurisée et adaptée aux séniors, dans l'environnement concerné.

CONTENU DE LA FORMATION

- L'environnement socio-politique,
- Les caractéristiques spécifiques des séniors,
- L'impact et les conséquences du vieillissement sur les différentes fonctions du corps,
- Les bienfaits d'une activité physique adaptée aux conséquences du vieillissement,
- Les différentes pédagogies adaptées à ce public sur le maintien de l'autonomie, la prévention des chutes, la socialisation, etc.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formations-continues

3 ÉVEIL DES PREMIERS PAS

La formation « éveil des premiers pas » permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'accueil des enfants de moins de 2 ans et à la création et gestion d'une section Éveil de l'enfant au sein de l'association.

Public concerné

- Avoir 18 ans,
- Bénéficier d'une expérience d'animation auprès de ce public.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre l'évolution motrice du bébé jusqu'à ses premiers pas,
- Mettre en place des situations ludiques favorisant cette construction,
- Développer l'observation des bébés dans leur motricité,
- Planifier et concevoir des séances de motricité,
- Mettre en place et gérer une section éveil des premiers pas.

Cette formation peut permettre d'intervenir dans des structures Petite Enfance (RAM, Crèches, Jardins d'enfants).

CONTENU DE LA FORMATION

- Description et analyse des différentes étapes de la construction de la motricité,
- Conseils pour la vie quotidienne,
- Intérêt d'un bon développement (moteur, cognitif, affectif),
- Travail sur le corps (ressenti personnel),
- Description et apprentissage des exercices proposés aux bébés et à leurs parents à chacune des étapes,
- Développement de l'enfant,
- Création d'une section éveil des premiers pas 6 mois/2 ans.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formations-complementaires



4 SPORT SANTÉ

ANIMATEUR SPORT SANTÉ GÉNÉRAL

La formation sport santé général a pour ambition de permettre aux animateurs/éducateurs de comprendre ce que sont des personnes en difficulté de santé, et de pouvoir proposer et/ou adapter une activité en fonction des limites fonctionnelles de ces pratiquants.

PUBLIC CONCERNÉ

- Animateur bénévole titulaire du BAF sans distinction d'activité d'au moins 18 ans,
- Animateurs professionnels (CQP, BPJEPS, DEJEPS, etc.),
- Formation de 28 heures sur 4 jours.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être en capacité de proposer une activité mobilisant les capacités fonctionnelles des personnes, pour l'amélioration, et/ou le maintien de leur santé,
- Être en capacité d'accueillir des personnes en difficulté de santé en fonction de la pratique.

CONTENU DE LA FORMATION

- L'environnement socio-politique et fédéral du sport-santé,
- L'identification et l'évaluation des personnes en difficulté de santé,
- Les différentes limites fonctionnelles et les pathologies,
- Le choix et l'adaptation des APS,
- Les signes d'alerte et les gestes de premiers secours.

Cette formation Sport-Santé est certifiée par les ministères de la santé et des sports dans le cadre de la loi de santé du 16/01/2016 liée à la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée. Cette formation est ainsi reconnue par l'Etat et ses structures déconcentrées (ARS¹, DRJSCS², etc.) mais aussi par le mouvement sportif (CNOSF, CROS, CDOS³).

ANIMATEUR SANTÉ SPÉCIFIQUE

La formation continue est destinée aux animateurs bénévoles titulaires de la formation sport santé général ou aux animateurs professionnels dans le domaine du sport santé.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif d'approfondir les compétences des animateurs sport santé sur une thématique particulière de santé ou pour un public spécifique. Elle se déroule par modules indépendants (de 1 à 2 jours) :

- Thématiques particulières de santé :
 - Pathologies cardiorespiratoires,
 - Cancers féminins,
 - Surpoids/obésité.
- Publics spécifiques :
 - Personnes âgées,
 - Les « Dys » dans le sport.

CONTENU DE LA FORMATION

- Épidémiologie
- Connaissances pratiques de la problématique
- Conséquences fonctionnelles, physiques et psychologiques
- Adaptation de la pratique des APS

¹ Agence régionale de santé ;

² Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

³ Comité National, régionaux et départementaux Olympiques Français.



Partie 2

FORMER

- 1 | FORMATIONS DE FORMATEUR
- 2 | RENCONTRES DE FORMATEUR

1 FORMATIONS DE FORMATEUR

Les formations de formateur ont pour objectif d'obtenir des connaissances et des compétences pédagogiques pour l'encadrement et l'animation de sessions de formation. Elles apportent aux stagiaires les outils leur permettant d'acquérir la posture nécessaire à la fonction de formateur.

FORMATION DE FORMATEUR

La formation de formateur dans le nouveau cursus devient obligatoire afin de pouvoir intervenir en tant que formateur sur les formations fédérales.

Cette formation prépare les futurs formateurs à construire et animer des sessions de formation. Elle apporte les bases essentielles pour acquérir la posture nécessaire à la fonction de formateur.

Le public concerné

- animateur titulaire du BAF sans distinction d'activité,
- 17 ans révolus.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis des connaissances pédagogiques et pratiques pour construire, animer et évaluer une session de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- Analyser le rôle du formateur,
- Repérer et comprendre les processus d'apprentissage,
- Élaborer un objectif pédagogique,
- Organiser et animer la progression pédagogique pour atteindre les objectifs,
- Choisir des méthodes et outils pédagogiques adaptés,
- Comprendre, créer et gérer la dynamique de groupe,
- Évaluer la progression des apprenants,
- Communiquer avec plus d'aisance et de clarté.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formation-de-formateur

GESTION DE SITUATION DIFFICILE OU CONFLICTUELLE (FORMATION CONTINUE)

Cette formation aborde les techniques et postures du formateur face à un groupe difficile ou une personne adoptant une attitude conflictuelle. La formation aborde la notion de posture du formateur dans la gestion d'un conflit, les différentes étapes d'un conflit, et les outils et modes de communication pour remédier au désaccord.

Le public concerné

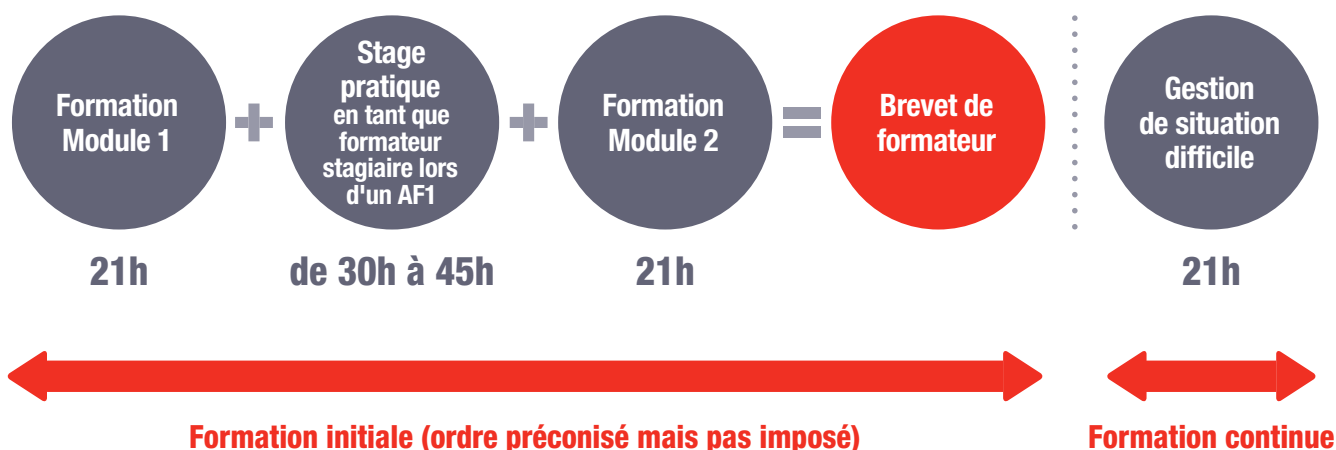
- Formateur ayant suivi la formation de formateur,
- 18 ans révolus.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis des connaissances pédagogiques et pratiques pour éviter les situations conflictuelles et adopter une posture facilitant la gestion du conflit.

CONTENU DE LA FORMATION

- Identifier les différents vecteurs générateurs de conflit,
- Comprendre les différentes étapes dans l'apparition d'un conflit,
- Repérer les messages derrière les émotions ou les comportements apparaissant dans un conflit,
- S'approprier des outils de résolution de conflit.



2 RENCONTRES DE FORMATEUR

Au niveau national, il existe plusieurs types de rencontres des formateurs, organisées en alternance d'une saison à l'autre.

SÉMINAIRE DES FORMATEURS

Tous les deux ans, lors d'un week-end (de trois jours environ), la fédération réunit l'ensemble des formateurs issus de toutes les activités, ainsi que les formateurs BAFA-BAFD.

Durant la moitié de ce séminaire, différents thèmes transversaux, traitant de la formation, de l'éducation sont proposés aux participants, sous forme de conférences et d'ateliers. Ces temps sont partagés par l'ensemble des participants, Quelle que soit leur activité d'origine. L'autre partie de ce séminaire permet à chaque activité de rassembler ses formateurs, d'échanger, de mutualiser sur les différentes expériences de formateurs de chacun. Ces échanges permettent une harmonisation voire une évolution des pratiques. Il s'adresse aux formateurs FSCF en activité, au cours des trois dernières années. Ce séminaire est un temps de formation continue, pour les formateurs FSCF. Il leur est demandé de participer au moins 1 fois tous les 4 ans, à 1 séminaire ou 1 rencontre de formateurs.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formation-continue-des-formateurs

RENCONTRES DE FORMATEUR

Tous les 2 ans, les commissions nationales ont la possibilité d'organiser une rencontre de formateur.

Ce temps permet aux formateurs d'une même activité de faire un retour sur leurs diverses expériences, d'échanger sur les contenus de formations, les procédures d'évaluation, le suivi des stagiaires, etc.

Cette rencontre est un temps de formation continue pour les formateurs FSCF.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formation-continue-des-formateurs



RENCONTRE FORMATEURS BAFA-BAFD

Tous les deux ans, formateurs BAFA-BAFD et coordinateurs régionaux se réunissent pour échanger et faire le point sur leurs pratiques.

Les participants se retrouvent le temps d'un week-end pour partager leurs expériences, échanger sur la situation de la formation et la posture du formateur, les pratiques pédagogiques, la manière de créer une dynamique de groupe favorisant les apprentissages, les aspects réglementaires, etc.

Cette rencontre nationale est aussi l'occasion de mettre l'accent sur l'importance pour les formateurs, et l'organisme de formation, de veiller à la cohérence de la mise en pratique du projet éducatif et des critères de validation de l'habilitation ministérielle.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/devenir-formateur-bafa-bafd





Partie 3

M MANAGER PILOTER

- 1** | BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS
DE DIRECTEUR
- 2** | FORMATIONS DE DIRIGEANT
- 3** | SOLEADER

1 BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR (BAFD)

Le BAFD permet de diriger à titre non professionnel de façon occasionnelle un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) grâce à l'acquisition d'outils de gestion administrative, logistique, financière, managériale, pédagogique, etc.

Il est accessible à toute personne ayant 18 ans révolus au premier jour de la session et ayant obtenu le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Une dérogation d'entrée en formation peut être accordée selon d'autres diplômes ou expériences d'animation. La durée du BAFD est de 5 ans après quoi il est nécessaire de faire une RAE (Renouvellement d'Autorisation d'Exercer).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

PRÉPARER LE DIRECTEUR À EXERCER LES FONCTIONS SUIVANTES :

- Élaborer et mettre en œuvre avec son équipe d'animation, dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs, un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et prenant notamment en compte l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteur de handicaps,
- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,

- Coordonner et assurer la formation de l'équipe d'animation,
- Diriger les personnels et assurer la gestion de l'accueil,
- Développer les partenariats et la communication.

LA FORMATION BAFD DOIT PERMETTRE D'ACCOMPAGNER LE DIRECTEUR VERS LE DÉVELOPPEMENT D'APTITUDES LUI PERMETTANT DE :

- Transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.

Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/bafd



2 FORMATIONS DE DIRIGEANT

Au niveau national, il existe plusieurs types de formations de dirigeant.

ÉVEIL AUX RESPONSABILITÉS

La formation permet à tous les participants de se découvrir soi-même au travers d'ateliers de prise de parole, de connaissance de soi, mais également de découvrir les fonctions d'animateur et enfin, de partir à la découverte du monde associatif, de son fonctionnement, du rôle de la FSCF, ainsi que l'ensemble des missions bénévoles qui peuvent exister.

Cette formation est donc un vrai moment d'apprentissage personnel, mais aussi de vivre ensemble au regard de l'ensemble des activités sportives, culturelles, et des visites qui sont organisées durant le séjour.

Elle s'adresse en priorité aux jeunes de 14 à 16 ans, désireux de s'engager dans la vie du club.

Différents thèmes sont abordés au cours de la formation, dans des domaines variés :

- Connaître l'association et son environnement,
- Connaître le milieu fédéral,
- Appréhender les différents publics,
- Être sensibilisé à la notion de santé, hygiène,
- Communiquer une information,
- Conduire un projet.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/formation-dirigeant

SÉMINAIRE D'ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE DE RESPONSABILITÉS FÉDÉRALES

La formation de dirigeants, ou futurs dirigeants, a pour objectifs d'encourager, de valoriser et de faciliter l'engagement des dirigeants des structures territoriales de la FSCF. Le séminaire permet aux actuels et futurs dirigeants d'avoir un accompagnement dans leurs fonctions politiques et managériales.

Elle s'adresse aux dirigeants fédéraux actuellement en fonction au sein des comités directeurs, des comités régionaux, des comités départementaux et des commissions de la FSCF souhaitant se "ressourcer", actualiser et consolider leurs connaissances. La formation de dirigeants est également destinée aux dirigeants et aux licenciés des associations affiliées à la FSCF.

Elle vise toute personne qui possède déjà une expérience associative et qui désire apporter ses compétences et optimiser son engagement bénévole au service du développement fédéral.

CONTENU DE LA FORMATION*

- L'identité et les valeurs de la FSCF,
- Le projet de développement fédéral,
- L'organisation de la FSCF au service du projet fédéral,
- Le rôle et les missions du dirigeant FSCF,
- Les bonnes pratiques du dirigeant fédéral.

**les contenus de formation sont envoyés en amont de la session*



3 SOLEADER

Concept phare de la FSCF, SoLeader est un programme citoyen d'une durée d'une semaine pour favoriser l'engagement des jeunes de 16-25 ans. Au cœur du concept interagissent des ateliers, des débats, des formations sur l'engagement associatif et citoyen, et des activités sportives et culturelles favorables au vivre ensemble. Des sessions sont organisées en alternance au niveau national et régional (année paire : SoLeader national - année impaire : SoLeader régionaux).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réfléchir sur son engagement, questionner et partager ses valeurs avec d'autres jeunes issus de tous horizons,
- Favoriser l'implication des jeunes à tous les niveaux de la fédération,
- Mieux identifier la complémentarité entre les compétences nécessaires dans leur carrière professionnelle et celles développées dans leur parcours associatif,
- Sortir du séjour avec la conviction de s'être construits comme acteurs potentiels ou déjà réels de la vie sociale.

CONTENU DE LA FORMATION

- Activités sportives et culturelles outdoor et indoor,
- Ateliers de formation : construire son projet associatif, apprendre à s'exprimer et à mieux se connaître,
- Conférences-débats : sur les formes de solidarités, l'engagement, le bénévolat, les discriminations, etc.,
- Rencontres avec des personnalités du mouvement associatif, etc.,
- Challenge par équipe : les participants imaginent le projet solidaire qui sera mis en œuvre par la FSCF à l'issue du séjour.



Renseignements et inscriptions

www.fscf.asso.fr/sejours-soleader





Associations adhérentes de la



**Pour vous aider
face à la crise,
le Crédit Mutuel
vous donne accès à
sa base de
connaissances
associatives.**



Catalogue de formations



Fédération Sportive et Culturelle de France

Plus d'informations sur le site :

www.fscf.asso.fr/univers/formations

